Le mot du maire

Chères Castéliennes, chers Castéliens,

Bien que nous soyons privilégiés par le cadre de vie de notre commune, le respect des règles sanitaires perturbe nos rythmes familiaux et sociaux. Il empêche les manifestations locales ainsi que les activités proposées par nos associations qui se déroulaient soit dans la salle du Conseil, soit dans la salle Belle Croix. Toutefois avec les beaux jours espérons que la situation s'améliore. Continuez donc à vous protéger afin de pouvoir profiter au plus vite du retour à une « vie normale » sans contrainte.

Au nom de l'ensemble de l'équipe communale, je tiens à vous remercier de vos messages d'encouragement reçus à la mairie soit au titre des bons d'achat que nous vous avons adressés, soit au sujet de la vidéo réalisée pour vous transmettre nos vœux 2021 et vous présenter très succinctement les projets de l'année.

Notre souhait principal est que Château soit reconnu comme village accueillant où il fait bon vivre. Le charme du village et ses chemins de randonnée sont déjà reconnus. Nous souhaitons optimiser l'accueil sur notre commune en améliorant les points de rencontre entre Castéliens mais aussi à l'attention des visiteurs. Bien entendu la mise en valeur de notre patrimoine naturel et historique en sera le moteur.

Concernant le patrimoine historique nous sommes en cours de négociation afin que les 2 piliers situés à côté de la mairie rejoignent le patrimoine communal. Nous pourrons ensuite prévoir leur restauration avec les conseils des bâtiments de France. Ce projet sera peut-être la première étape d'un projet plus ambitieux pour notre commune.

En raison de la prochaine fermeture du bar café restaurant de Requeil, et en l'absence de repreneur, nous étudions actuellement les possibilités de participer, conjointement avec la commune de Requeil, au rachat des biens immobiliers, des licences commerciales et aux travaux de rénovation.
L'objectif est de maintenir un commerce primordial pour la vie locale en y installant une gérance.
Bien entendu nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

Nous avons appris le prochain départ de la commune de Marie Thérèse et Michel Couillard. Cela fait 43 ans qu'ils se sont installés au lotissement des Hautes Portes et ont activement participé à la vie communale soit au sein du conseil municipal soit au sein des associations. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans leur nouvelle commune de résidence. Nous sommes certains de les retrouver régulièrement sur nos chemins communaux qu'ils sillonnent tous les jours. À très bientôt Marie Thérèse et Michel …

Jean-Luc LORIOT

La maquette de l'église réalisée par les élèves de l'école en 1991, l'une d'entre eux réside toujours sur la commune.

Comme certains d'entre vous ont pu le constater la nouvelle vidéo (de 2 mn) retraçant l'histoire de l'abbaye est projetée en continu dans un mobilier qui intègre la maquette de l'église réalisée par les élèves de la classe unique en 1991.
Ce dispositif s'inscrit dans le parcours crée par le Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loir.
5 lieux emblématiques du territoire, dont Château l'Hermitage, ont été retenus pour partir « A la poursuite du temps caché ».
Tous à vos tablettes ou smartphones pour découvrir les loirs qui se cachent dans les moindres recoins de ces sites en attendant de partager avec vous la mémoire de notre Histoire !

Rédaction et mise en page : Commission communication - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Les portraits de Château

Chantal ARMAGNAC - Coiffeuse à Domicile

Chantal a été coiffeuse dans un salon au Mans durant 17 ans. Cela fait 20 ans qu'elle exerce son métier de coiffeuse à domicile et s'est installée à Château l'Hermitage il y a 14 ans.

Elle coiffe les femmes, les hommes et les enfants, fait des couleurs, des permanentes, des mèches ….

Elle couvre tout le secteur du Bélinois et aussi les villages dans un rayon de 10 Kms autour de Château l'Hermitage le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h et le samedi matin.
Les horaires peuvent varier en fonction de la demande.

Pour toute prise de RDV vous pouvez joindre Chantal au

06.11.61.70.30

Michel DEFAY – Retraité

Michel DEFAY est un peu notre » historien-détective » à nous et est arrivé un peu par hasard à Château. Il s'est toujours impliqué dans la vie de la commune.

« Je travaillais à Paris et mes parents étaient de Moncé en Belin. Nous avons trouvé une maison secondaire en 1991 à Château l'Hermitage et, tombés sous le charme de l'endroit, c'est devenu notre résidence principale 6 mois après ! J'ai depuis exercé 2 mandats en tant que conseiller (de 1995 à 2008) et un demi (de 2014 à 2017) en tant que 3eme adjoint. »

Passionné de la grande et de la petite histoire, comme il le dit lui-même, il raconte, mieux que les livres, l'évolution de Château l'Hermitage à travers les âges.
Il passe des heures à consulter les registres d'État Civil à la recherche des ancêtres en reconstituant la généalogie de qui veut bien lui confier cette mission...

Il est aujourd'hui président de l'association AAA (Association des Amis de l'Abbaye). Les actions culturelles de l'association ont été interrompues en raison de la pandémie, vous serez informés de la reprise de ses activités dès que cela sera possible.

Rédaction et mise en page : Commission communication - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

La feuille de chou du cantonnier

J'ai bien conscience que nous n'avons pas les mêmes sols, cette feuille de chou n'a de valeur que sur une terre amendée. Amender un sol même au hameau du Houx et route du Pont est tout à fait envisageable. Pour des informations complémentaires vous pouvez joindre le cantonnier au 06.79.07.46.40 après 17h !

En MARS

Au verger
On plante les arbustes (racines nues), les petits fruitiers (cassis etc…)
Au jardin
Sous abri : les semis : les radis, les tomates, les laitues, les carottes, les choux de Bruxelles, les fèves, les épinards, les pommes de terre, les petits pois.
Pleine terre : on plante l'ail rose, les oignons blancs, les semis de poireaux, les betteraves rouges, les fraisiers
Les fleurs : on plante les rosiers, on fait les semis de pieds d'alouette, de centaurée.
Les haies et arbustes : On taille les haies, les arbustes à floraison estivale sont à rabattre au sol. C'est aussi l'époque de planter les arbustes à feuille caduques.
C'est le dernier mois pour tailler les rosiers, la vigne, la glycine, les bignones. On peut commencer les traitements à la bouillie bordelaise (en respectant les doses). C'est aussi le mois pour semer la pelouse ou la scarifier.

En AVRIL

Au verger
Nous sommes dans la pleine époque du greffage. On stoppe tout traitement qui nuit aux insectes polinisateurs. On taille les gourmands. C'est le dernier mois pour planter les cassis, les framboisiers et groseilliers.
Au jardin en pleine terre
On paille les fraisiers, on divise les pieds de rhubarbe**.** On plante les cucurbitacées, les haricots verts, les pommes de terre primeurs, les betteraves, tout autre légumes …. Céleri rave et branche et on éclaircit les carottes, on replante les plans de salade.
Les fleurs : C'est le printemps, c'est le moment de choisir le semi de vos fleurs en fonction de vos envies.

À vos pelles, râteaux et autres outils, n'oubliez pas, rien ne sert de retourner la terre en profondeur,
10 cm suffisent !

Source : pépé cocotte

Association viticole de Château-l'Hermitage

Le moment de la taille.

Beaucoup d'activités dans les vignes de Château-l'Hermitage la semaine dernière pour effectuer la taille annuelle, qui, avec les vendanges, représente un des temps forts de l'année pour les vignerons.

La période lunaire étant favorable, les membres de l'association viticole essaient d'en tenir compte dans la mesure du possible. Un des buts de l'association est de « promouvoir le respect de la nature et des sols dans un souci écologique ».

Les membres de l'association se donnent comme objectif premier de « développer et mettre en valeur la richesse culturelle et patrimoniale du vignoble de Château-l'Hermitage. » qui existe depuis des siècles

Si la situation sanitaire nous le permet, notre projet pour l'année 2021 est de réunir tous les vignerons locaux à l'occasion d'une animation avec un œnologue ou un technicien viticole. Ce moment convivial sera propice à l'échange de nos savoir-faire et à une dégustation de nos différentes productions (avec modération bien sûr).

Si vous souhaitez rejoindre l'association, lui apporter votre soutien ou nous contacter : tél 06 80 73 02 20

Composition du bureau : Président : Philippe Launay - Vice-président : Marcel Batard.
Trésorière : Michèle Batard - Secrétaire : Danielle Petit - Secrétaire-adjoint : Jean-Marie Petit.

Rédaction et mise en page : Commission communication - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Les Fils Castéliens.

Nous sommes une association de loisirs créatifs « autour du fil » qui se compose de 14 adhérentes passionnées de broderie, tricot, crochet.

Nous nous réunissons dans la bonne humeur et le partage un jeudi sur deux à la salle du conseil de la mairie de Château L'Hermitage.

Nous organisons une exposition tous les deux ans, malheureusement, en raison de la crise sanitaire, celle qui était prévue initialement les 17 et 18 avril 2021 a dû être annulée.

Nous ne manquerons pas de la reprogrammer pour l'année 2022.

Dès que nous en aurons la possibilité (accès à la salle de la Belle Croix) nous essaierons de proposer une après-midi découverte de tout ce que l'on peut réaliser avec du fil, et ce, dans le respect des gestes barrières.

L'adhésion est de 17 euros l'année.

Pour tous renseignements contactez Mme Lehoux Valérie au 06 27 22 67 92.

Association Ma Vie d'Château

Comme la majorité des associations nous avons mis en sommeil nos activités pour cause de Covid.

Dès que possible nous les reprendrons :

- Atelier Jazz chaque vendredi soir, animé par Philippe TOUCHARD
- Atelier Yoga le mercredi soir, animé par Anne COULON.

Nous souhaiterions aussi organiser en 2021 :

- Un concert de jazz dans l'église Notre-Dame de Château-l'Hermitage.
- Une chasse aux trésors, tout au long des vacances de Pâques fin avril, début mai

En septembre 2021, se tiendra notre Assemblée Générale pour le renouvellement du bureau et la mise en place de nouveaux projets (par exemple le marché d'artisans et de producteurs locaux.)

Vous pouvez nous soutenir en adhérant à notre association :10€ adulte, 1€ enfant.

Pour vos évènements (mariage, fêtes familiales ou autres évènements…) nous louons une caravane toilettes sèches. Renseignements 06.79.07.46.40

Idées de Château

La commune dispose de nombreux livres issus de déstockage de la bibliothèque de Requeil / Château l'Hermitage ou donnés par quelques habitants férus de lecture.
Les étagères installées dans le couloir de la mairie pour leur rangement débordent d'ouvrages et ne sont pas extensibles.
Afin de libérer la place pour de nouveaux dépôts, vous êtes invités à venir vous servir, aux heures d'ouverture du secrétariat, éventuellement le samedi sur rendez-vous préalablement pris au 06 82 14 90 22.

Vous êtes nombreux à apprécier les photos publiées sur le site « Le petit Casté'Lien »
Vous aussi aimez photographier ?
Alors, si nous organisions un concours ?
Un seul impératif, que le cliché soit pris sur le territoire de la commune ! Paysages, portraits, activités diverses…
Tous les sujets sont autorisés sous réserve, bien entendu, du respect de la vie privée.
Vous souhaitez participer ? vous souhaitez être membre du jury ?
Faites- nous part de votre intention par mail : chateau.lhermitage@wanadoo.fr
Ou par téléphone auprès de Marie au 06 35 50 14 23.
Nous donnerons suite à ce projet en fonction du nombre de réponses obtenues.

Rédaction et mise en page : Commission communication - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Finances communales

Selon les ratios transmis par le trésor public, la situation financière de la commune est très satisfaisante comparée à celle des autres communes de la Sarthe, de même catégorie démographique.
En effet nous disposons d'une capacité d'autofinancement de 94 € par habitant, la moyenne départementale se situant à 66€ . Le montant de la dette s'élève à 217€ par habitant contre 400€ au niveau départemental et nos deux emprunts seront respectivement remboursés l'un en 2023 et l'autre en 2030.

Cela nous permet d'envisager sereinement de futurs projets d'envergure qui pourront être financés par un nouvel emprunt.
En recettes de fonctionnement, les impôts locaux se montent à 200€ par habitant contre 254€ au niveau départemental et les charges de fonctionnement s'élèvent à 501€ par habitant contre 524€ au niveau départemental.
Nous avons la chance de bénéficier de la gestion saine et rigoureuse de nos prédécesseurs et entendons poursuivre sur cette voie.

Le conseil municipal s'est réuni le 12 mars afin de voter le compte administratif 2020 et le budget 2021. Le compte-rendu de cette réunion retraçant le détail des comptes est affiché sur le panneau réservé à cet effet, vous en trouverez un condensé ci-dessous

Compte administratif 2020

En fonctionnement le budget avait été voté à 301 100€.
Les dépenses réalisées en 2020 s'élèvent à 146 317€ et les recettes réalisées à 178 870€ soit un excédent de 35 553€. Compte tenu des excédent antérieurs cumulés le résultat positif de clôture se monte à 168 545€

En investissement le budget voté en 2020 était équilibré 209 355€.
Les dépenses réalisées s'élèvent à 48 782€ et les recettes à 53 819€ soit un excédent de 5 037€.

Budget 2021

En fonctionnement le budget voté le 12 mars s'équilibre à 302 269 € en dépenses et en recettes.
Il prévoit un virement de crédits à l'investissement de 117 927€

En investissement le budget est équilibré à 222 181€.
Hormis la création d'une salle de bain eu rez-de -chaussée du « locatif mairie » qui avait été inscrite au budget 2020 et dont les travaux se poursuivent, le conseil municipal a validé la réalisation de nouveaux investissements et les demandes de subventions qui s'y rapportent :

- **Aménagement des espaces communaux de plein air**

- Implantation de jeux pour les enfants à proximité du terrain de pétanque,
- Implantation de points de raccordement électrique sur le parking enherbé et sur l'aire de jeux,
- Alimentation en eau potable par deux pompes à bras, une sur le parking et une sur l'aire de jeux.
- Création d'un cheminement doux entre le lavoir et Beauregard

Ce projet se monte à 32 048€ et une subvention est sollicitée à hauteur de 50% auprès de l'État.

- **Extension du locatif 6, impasse Beauregard**

À la suite de l'agrandissement de la famille qui y réside ce logement social est devenu trop exigu. Des travaux vont être effectués dans l'ancienne salle de restaurant afin de créer une chambre avec salle de bain et sanitaires ainsi qu'un salon/bureau. Il est envisagé, qu'au départ des enfants aînés, la commune puisse récupérer cette extension pour en faire un studio.
Ce projet est évalué à 30 691€ et une subvention à hauteur de 50% est sollicitée auprès de l'État.

- **Sécurité incendie**

Les maisons de la route du Pont situées à plus de 400 mètres de la borne incendie existante ne sont pas sécurisées de façon optimale en cas d'incendie et sont situées, comme la majorité de celles de la commune, dans une zone de risque majeur, Le conseil municipal a validé la proposition d'installer une réserve d'eau de 240m3, dans une citerne souple, sur le terrain communal de la route du Pont. Le montant des travaux, acquisition de la bâche et terrassement est estimé à 17 000€, nous recherchons activement les subventions possibles.

Rédaction et mise en page : Commission communication - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Infos de Château

L'épicerie ambulante

Romain s'adapte à la demande de la clientèle et les horaires de ses tournées sont modifiés en conséquence :
À Château l'Hermitage
Lundi de 11h à 12h Place de la mairie
Samedi de 11h à 12h Place de la mairie
Dimanche à **11h15** Hameau du Houx
Les « lève-tôt » peuvent aussi le rejoindre à Oizé le dimanche à 9h45
Vous pouvez aussi retrouver, sur commande au 06 75 89 25 46, tous les produits qu'il propose à l'épicerie de St Ouen en Belin « Epi-fany »

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2021

École Primaire Publique
11, bis rue Jules Ferry
72510 REQUEIL
Tél : 02 43 46 34 36

Les inscriptions des élèves nés en **2018** se feront à partir du **Mardi 30 mars 2021**

Prendre obligatoirement rendez-vous au **02 43 46 34 36** ou par mail : ce.0721289k@ac-nantes.fr

ATTENTION !

1) Chaque famille devra d'abord retirer un certificat de pré-inscription auprès de la mairie de sa commune (se munir du livret de famille).

2) Lors du rendez-vous à l'école, apporter : le certificat de pré-inscription, le carnet de vaccinations et la fiche de renseignements remplie.

Merci de faire l'inscription avant le 18 mai 2021

Vous êtes relativement nombreux à appeler la mairie pour obtenir des informations concernant la collecte des déchets ménagers ou le fonctionnement des déchèteries.
Pour être informé, en temps réel, des modifications d'horaires de collecte, d'horaires d'ouverture des déchèteries, pour recevoir chaque semaine des conseils de tri et poser vos questions vous pouvez, en 1 clic, vous abonner sur le site du SMVL
http://www.syndicatvaldeloir.fr/

Aller à la rubrique : **Alertes infos : recevoir toutes nos actualités,**
Entrez votre adresse mail et abonnez-vous !

Les tables de pique-nique seront prochainement réinstallées, vous pourrez en profiter pour Pâques !